



Paris, le 4 juillet 2025

### Accord sur des engagements de prix minimum en Chine pour Rémy Cointreau

Dans le cadre de la procédure anti-dumping initiée le 5 janvier 2024 par le Ministère du commerce de la République Populaire de Chine (MOFCOM), Rémy Cointreau annonce la conclusion d'un accord entre les autorités chinoises et certains producteurs de cognac portant sur des « engagements de prix minimum » applicables aux importations des eaux-de-vie issues de la distillation de raisin en récipients de moins de 200 litres et originaires de l'Union européenne.

En vertu de cet accord certains acteurs du cognac concernés par la procédure s'engagent, selon des formules qui leur sont propres, à respecter un prix minimum à l'importation en Chine. En contrepartie, les droits antidumping « définitifs » qui devaient être imposés aux exportations européennes ne seront pas appliqués (pour rappel le taux officiel « provisoire » était de 38,1% pour la division cognac de Rémy Cointreau depuis le 11 octobre 2024, sous forme d'une caution par garantie bancaire, et a été ramené à 34,3% dans sa version définitive).

Cet accord ne constitue en aucun cas une reconnaissance de pratiques de dumping.

Bien que les conditions de cet accord demeurent moins avantageuses que celles en vigueur avant l'ouverture de l'enquête, elles offrent une issue nettement plus favorable ou à tout le moins, une alternative sensiblement moins pénalisante que l'application des droits antidumping définitifs.

A ce stade, Rémy Cointreau reste en attente de précisions supplémentaires sur les modalités concrètes de mise en œuvre de cet accord, afin de pouvoir évaluer les impacts avec exactitude. Ces impacts, grâce à cet accord, s'annoncent bien moins contraignants que ceux initialement envisagés lors de la publication des résultats annuels du 4 juin 2025 et permettront un renforcement de certains investissements en Chine. En conséquence, Rémy Cointreau mettra à jour ses objectifs annuels lors de la publication du 1<sup>er</sup> trimestre, le 25 juillet.

## Contacts

---

Relations investisseurs : Célia d'Everlange / investor-relations@remy-cointreau.com

Relations média : Mélissa Lévine / press@remy-cointreau.com

## A propos de Rémy Cointreau

---

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, des clients pour qui la diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure de nos savoir-faire, ces savoir-faire dont nous assurons la transmission, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer. C'est pour ces Femmes et ces Hommes que Rémy Cointreau, Groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver leur éternelle modernité. Le portefeuille du Groupe compte 14 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & LOUIS XIII et la liqueur Cointreau. Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses 1 856 collaborateurs et sur ses filiales de distribution implantées dans les marchés stratégiques du Groupe. Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.